



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Mathématiques

de l'Université du Littoral Côte
d'Opale - ULCO

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Mathématiques

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150008361

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Calais et Dunkerque pour la L1 et Calais pour le L2 et L3.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Mathématiques* proposée par l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) s'intéresse principalement aux aspects fondamentaux des mathématiques. Les étudiants bénéficient en outre d'enseignements d'ouverture sur les autres disciplines scientifiques (informatique, physique, chimie, mécanique) et sur le monde professionnel.

L'objectif de cette mention est exclusivement la poursuite d'études en master. Les étudiants peuvent intégrer, au sein de l'ULCO, le master de *Mathématiques* (co-habilité avec Lille 1, Artois et Valenciennes), le master d'*Ingénierie numérique signal image et informatique industrielle*, le master d'*Enseignement des mathématiques* ou le master de *Professorat des écoles* et l'EILCO, école d'ingénieurs interne à l'ULCO. Cette formation de licence qui accueille en moyenne de 20 à 25 étudiants par année est en particulier destinée aux étudiants intéressés par les métiers de la recherche et de l'enseignement.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence mention *Mathématiques* de l'ULCO affiche un unique parcours. Le premier semestre est commun aux mentions *Informatique*, *Physique*, *Chimie* et *Electronique électrotechnique automatique*. Le semestre 2 est

fortement mutualisé avec la mention *Informatique*. La part des enseignements de mathématiques devient très importante à partir du semestre 3 et très peu de ces enseignements sont consacrés aux mathématiques dites appliquées. Le projet pédagogique est cohérent avec une poursuite d'études dans un master de mathématiques. Les étudiants sont encouragés à valider le C2i et à obtenir le niveau au moins B1 et si possible B2 en anglais, mais le dossier ne donne pas d'information permettant de savoir si cet objectif est atteint. Les compétences préprofessionnelles sont bien prises en compte : des UE de projet professionnel en S2, S4 et S5 ainsi qu'un stage obligatoire en S6.

Les différents masters de l'ULCO sont présentés aux étudiants de troisième année lors d'une réunion organisée en mars-avril. La mention utilise les outils d'aide à la réussite mis en place par l'établissement. Divers modules d'accompagnement sont proposés à partir de tests de positionnement, principalement en S1. Les chiffres concernant le tutorat d'accompagnement sont surprenants : en L1, 13 bénéficiaires en 2007-2008, un seul en 2008-2009, en L2, 10 bénéficiaires en 2007-2008, 0 en 2008-2009. Ces chiffres ne sont pas commentés de même que l'absence de chiffre pour les années suivantes. Les taux de réussites sont en moyenne de 65 % en L1, 70 % en L2 et 70 % en L3. Ces taux sont relativement bons, mais le dossier ne donne pas les chiffres année par année, ce qui ne permet pas d'apprécier les fluctuations et les effets éventuellement positifs des dispositifs d'aide à la réussite. La mobilité internationale est jugée sans objet dans le dossier. Le dossier évoque la possibilité de réorientation vers des DUT ou BTS, mais aucune donnée ne permet d'apprécier la réalité de ces réorientations.

L'objectif de cette licence est exclusivement la poursuite d'études, en particulier au sein de l'ULCO dans le master de *Mathématiques* (co-habilité avec Lille 1, Artois et Valenciennes), le master d'*Ingénierie numérique signal image et informatique industrielle*, le master d'*Enseignement des mathématiques* ou le master de *Professorat des écoles*, ou encore dans l'école d'ingénieur interne à l'ULCO. Les informations concernant les poursuites d'études sont contradictoires (parfois 95 %, parfois 90 %). Les données chiffrées, qui concernent les poursuites au sein de l'ULCO, sont parfois très éloignées de ces taux (22/33 en 2007-2008, 22/23 en 2008-2009, 11/21 en 2009-2010, 14/23 en 2010-2011). Les étudiants doivent effectuer un stage en S6. Les modalités précises de ce stage ne sont pas décrites (à un endroit il est écrit stage de 2 mois, à un autre endroit il est écrit stage de 20 heures, 10 semaines de 2 heures par exemple).

Le pilotage de la mention est assuré par un directeur des études pour les trois années, un coordinateur de L1 pour les cinq mentions, un responsable de stage par mention ainsi qu'un responsable de tutorat. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Les modalités de l'évaluation des enseignements sont évoquées. Elles se font à travers une commission pédagogique paritaire regroupant des étudiants et des enseignants. Mais le dossier ne donne aucun résultat de ces évaluations ni ne précise comment ces évaluations sont prises en compte pour le pilotage. Le nombre de professionnels intervenant dans cette licence, jugé insuffisant lors de la précédente évaluation, est de 1 en L1, 1 en L2 et 0 en L3, ce qui reste faible.

- Points forts :
 - Le projet pédagogique cohérent par rapport aux objectifs de poursuite d'études en master.
 - La bonne prise en compte des compétences pré-professionnelles.
 - Des taux de réussite satisfaisants.

- Points faibles :
 - Des données incomplètes concernant les poursuites d'études.
 - L'absence de conseil de perfectionnement.
 - La mobilité internationale, inexistante.
 - Des enseignements peu tournés vers les applications des mathématiques.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation devrait se doter d'un conseil de perfectionnement. Des efforts pour développer la mobilité internationale pourraient être faits. L'offre de formation pourrait se tourner un peu plus vers les applications des mathématiques. Il y a en particulier très peu d'UE de statistiques alors même que ces enseignements se sont fortement développés dans le second degré. Ce type d'enseignements facilite l'insertion professionnelle à l'issue de la licence, mais aussi la transition lycée-université.



Observations de l'établissement

Division des Etudes et de la Vie Etudiante
1, place de l'Yser BP 1022
59375 Dunkerque Cedex 1
Tél : 03.28.23.73.73
Fax : 03.28.23.73.95
president@univ-littoral.fr

Dunkerque, le 02 avril 2014

Le Président de l'Université du Littoral Côte d'Opale
à
Monsieur le Président de l'AERES

Objet : Remarques rapport d'évaluation Licence
V/Réf. : JMG/2013/N°99
Affaire suivie par Estelle Sirmon
N/Réf. : LB/SB/CV/7806
Affaire suivie par Laurent Barra

Monsieur le Président,

Les équipes pédagogiques ont pris connaissance des rapports de l'AERES sur les licences délivrées à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Je vous informe qu'aucune remarque n'est à transmettre par notre établissement pour les licences suivantes :

- Licence Sciences, Technologies, Santé mention Informatique
- Licence Sciences, Technologies, Santé mention Sciences Pour l'Ingénieur
- Licence Sciences, Technologies, Santé mention Physique – Chimie
- Licence Sciences, Technologies, Santé mention Mathématiques
- Licence Arts, Lettres, Langues mention Culture et Médias
- Licence Sciences Humaines et Sociales mention Géographie

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Roger DURAND

